

CERTIFICAT DE CARROSSAGE

permettant, en application de l'article 12,1 de l'arrêté du 19 juillet 1954, l'immatriculation du véhicule sans réception à titre isolé

(à fournir en 2 exemplaires pour immatriculation)

Le carrossier - constructeur, soussigné
demeurant à :



Inscrit sous le n° 342 A du code APE
Tél : 02.41.59.10.36

déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à (nom et adresse) :

La carrosserie suivante : **FOURGON + HAYON**

et certifie que le véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :

- * le châssis est resté conforme au type décrit dans la notice du constructeur et n'a subi aucune transformation :
- * le véhicule satisfait aux prescriptions des articles R61, R62, R82 à R94, R98, à R102 et R104 du code de la route et des arrêtés pris en son application.
- * le porte à faux AR du véhicule, non compris les ferrures et charnières. (X = **3,220** m), satisfait aux limites minimale (**2,740** m) et maximale (**3,710 3,89** m) fixées par le constructeur : - dans sa notice descriptive et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm.
- * les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur.
- * la largeur du véhicule (**2,550** m) n'excède pas celle fixée par le constructeur (**2,550** m)
- * le véhicule ne sera pas immatriculé dans les genres TCP ou n'est pas un véhicule spécialisé non affecté au transport de marchandises (RESP, SRSP, VASP, sauf VASP-BOM).
- * le véhicule ne sera pas immatriculé sous un double genre et (ou) une double carrosserie.

CARACTERISTIQUE DU VEHICULE (2) :		* Poids total autorisé en charge : PTAC =	19000	kg
Genre (3) :	CAM	Poids à vide (avec carrosserie) (6) =		kg
Carrosserie (4) :	FOURGON + HAYON	PV = PC + M + Ca =	8540	kg
Marque :	MERCEDES	PC : Poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passagers, sans porte-roues ni roue de secours garnie.		
Type :	B1828NL60C	M : Poids du ou des portes-roues de secours garnis		
N° d'identification	WDB9505381L157772	Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements.		
Nombre de places assises (conducteur compris) :	2	* Poids à vide sous l'(ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (6) (ou sous pivot semi-remorque) :		
Empattement : F =	6,000 m	PV. AV =	4200	kg
F(5) =		* Poids à vide sous l'(ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé		
DIMENSION DU VEHICULE CARROSSE (H.T.) :		PV. AR =	4340	kg
Longueur L =	10,670 m	* Poids du conducteur et des passagers :		
Largeur l =	2,550 m	p = 75 kg x (conducteur + passagers) =	150	kg
Surface L x l =	27,209 m ²	* Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) avant :		
CARATERISTIQUES DE LA CARROSSERIE :		(7) :		
Longueur utile du chargement : T =	8,500 m	(cas de cabine avancée) (1) p. AV = p =		kg
Porte à faux arrière du véhicule : X =	3,210 m	(cas de cabine normale) (1) p. AV = 2p / 3 =		kg
Longueur des ferrures et charnières : c =	0,000 m	* Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) arrière :		
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière :		(7) :		
Y =	1,320 m	(cas de cabine avancée) (1) p. AR = 0 kg		
Porte à faux arrière utile : Xμ = T/2 - Y =	2,930 m	(cas de cabine normale) (1) p. AR = p / 3 =		kg
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) :		* Chargement : Ch = PTAC - PV - p =	10310	kg
	4,680 m			

ou de ceux prévus sur la notice descriptive
clature des carrosseries prévus par le code de la route
nte des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou de l'axe du pivot d'attelage,
pliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière
ront calculés en fonction de la position du conducteur et de ses passagers par rapport à l'essieu